

Présentation de France Université Numérique : le rôle des entreprises du numérique dans le développement des MOOC n'a pas été reconnu

Paris, le 2 octobre 2013 – À l'occasion du lancement de France Université du Numérique par Madame FIORASO, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Syntec Numérique, syndicat professionnel des métiers du numérique, prend acte avec satisfaction que le numérique soit clairement envisagé dans la politique publique de l'enseignement supérieur comme un levier et un accélérateur de la démocratisation des savoirs, donc de la réussite pour tous. Les savoirs numériques participent aujourd'hui à l'insertion professionnelle des étudiants.

Défenseur de l'amélioration de la formation aux compétences numériques propres à améliorer l'employabilité dans tous les métiers, Syntec Numérique marque aussi sa satisfaction que l'agenda numérique de l'enseignement supérieur intègre un volet sur la formation professionnelle, dans la droite ligne de l'inscription de la formation tout au long de la vie dans les missions de l'Université par la loi du 22 juillet 2013. Il souhaite toutefois que la question de l'exploitation commerciale des données des apprenants dans ce cadre fasse l'objet d'une concertation.

Il accueille aussi favorablement l'impulsion que le Gouvernement souhaite donner à la recherche sur la pédagogie numérique et plus largement dans l'e-Education, en associant le monde industriel, afin de développer l'innovation dans les dispositifs pour la formation. De même, il soutient l'effort de mutualisation des infrastructures numériques, tel le projet UnivCloud adossé au réseau RENATER.

Toutefois, le syndicat professionnel déplore la manière dont est envisagé le développement de MOOC (Massive Online Open Courses) en France, support pédagogique de la révolution de l'enseignement en cours.

Le pilote de la solution intégrée d'un MOOC unique, dont le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche serait l'unique opérateur constitue une mauvaise réponse, aussi bien intentionnée soit elle, à un enjeu qui est à la fois culturel et économique. Cette solution, qui tend à exclure, pour les établissements d'enseignements supérieurs, l'accès à une offre concurrentielle des entreprises de l'écosystème numérique, dont de nombreuses start-ups qui développent actuellement des offres de plateformes MOOC, va à l'encontre de la soutenabilité de la filière e-Educative, créée parmi les 34 plans industriels d'avenir présentés par le Président de la République récemment.

Comme l'a souligné Madame Fleur Pellerin, ministre des PME, de l'Innovation et de l'Economie Numérique, au cours de la présentation du programme FUN, le rôle des start-ups dans la dynamique digitale de l'enseignement supérieur est justement un facteur essentiel de succès des MOOC, comme ce fut le cas aux Etats-Unis, d'où est partie cette révolution. Les industriels du numérique, dont les éditeurs de logiciels, ne peuvent se satisfaire d'être confinés à l'édition de contenus pédagogiques et à l'intégration des solutions, comme le laisse penser les missions de la Fondation France Université Numérique qui sera lancée au premier semestre 2014.

Tant sur les moyens, soit douze millions d'euros annoncés consacrés au seul développement des formations, que sur les possibilités de coopération des Universités avec les entreprises de l'écosystème numérique, Syntec Numérique demande que cette politique publique connaisse des évolutions dans les mois à venir en saisissant l'opportunité de mieux définir les partenariats public-privé, afin de permettre à la filière e-Educative de se développer sur tous ses fondamentaux.

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1200 sociétés adhérentes, soit 80% du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Contact presse – Agence Wellcom

Leslie Gallaire / Elise Plat

Tel : 01 46 34 60 60

lga@wellcom.fr / ep@wellcom.fr